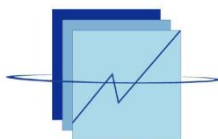


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICES DU CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LES SERVICES (ICAS)

Note d'analyse T1 2023



Juin 2023

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprise pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

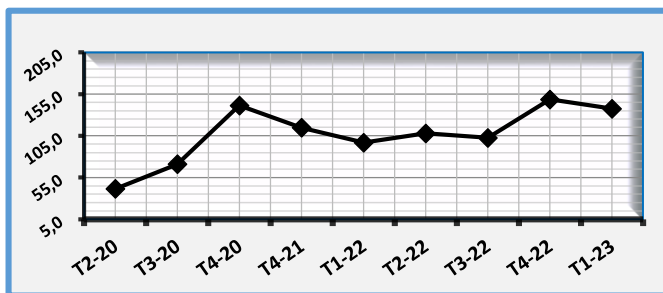
Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les Indices du chiffre d'affaires dans les services (ICAS). Ces indicateurs, base 100 en 2016, mesurent l'évolution du chiffre d'affaires des prestations de service. Les ICAS couvrent les sections H (Transports et Entreposage), L (Activités immobilières), M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques), N (Activités de soutien et de bureau) et I (Hébergement et Restauration). Les échantillons sont tirés du répertoire des entreprises de l'ANSD et sont actualisés chaque année avec le système des années de référence. Les indices sont publiés au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle. Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 60,9% pour les services de soutien et de bureau, 66,7% pour l'immobilier, 97,1% pour l'hébergement et la restauration, 69,6% pour le transport et l'entreposage et enfin 87,6% pour les services spécialisés, scientifiques et techniques.

Une hausse du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Le chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration a augmenté de 42,0% au premier trimestre 2023, comparé à la même période de l'année précédente. Cette hausse est attribuable à l'amélioration concomitante des chiffres d'affaires des services de restauration (+50,6%) et de l'hébergement (29,1%).

Graphique 1 : Evolution du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

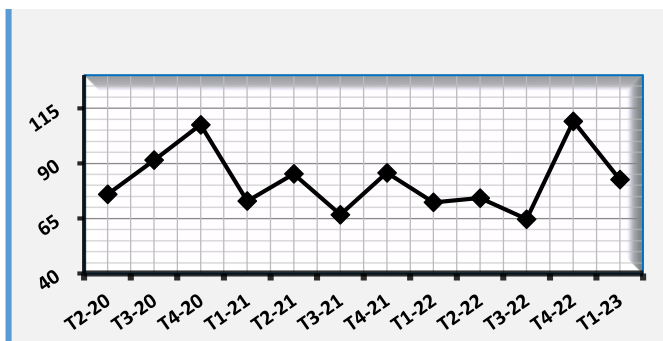


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une progression du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Au premier trimestre 2023, le chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques s'est relevé de 14,4% en variation annuelle, en liaison, particulièrement, avec l'augmentation du chiffre d'affaires des activités d'architecture, d'ingénierie et techniques (+59,0%) et de celui des activités juridiques et comptables (+14,4%).

Graphique 2 Evolution du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

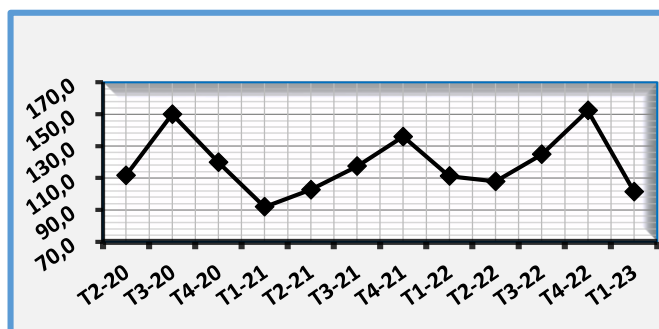


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une baisse du chiffre d'affaires des services immobiliers

Au premier trimestre 2023, le chiffre d'affaires des services immobiliers est ressorti à la baisse (-8,8%), par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est imputable à la diminution des chiffres d'affaires des activités des agences immobilières (-15,7%) et de la location immobilière et activités sur biens propres (-8,7%).

Graphique 3 : Evolution du chiffre d'affaires des services immobiliers

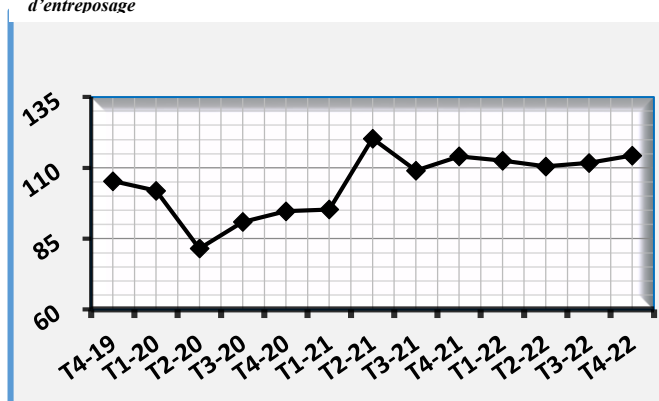


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une amélioration du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

En variation annuelle, le chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage s'est bonifié de 8,1% au premier trimestre 2023. Cette augmentation est en relation avec la hausse des chiffres d'affaires des services du transport aérien (+33,8%), du transport par eau (+21,3%) et du transport terrestre (+7,9%). La progression du chiffre d'affaires des services du transport terrestre est attribuable à la bonne tenue du transport ferroviaire en relation avec la performance des activités du TER.

Graphique 4 Evolution du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

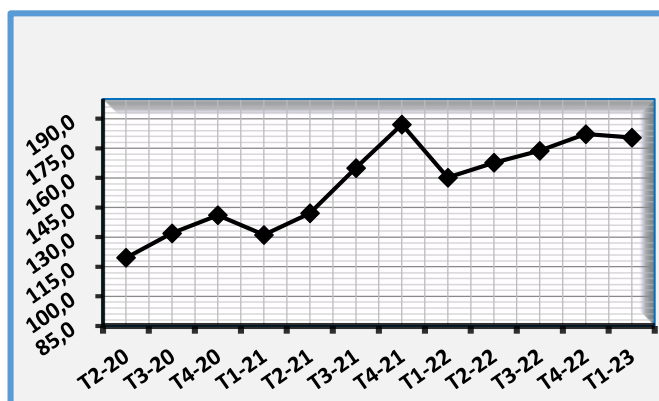


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une hausse du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Le chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau a augmenté de 12,6% au premier trimestre 2023, comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. Ce résultat découle de la hausse des chiffres d'affaires des activités liées aux ressources humaines (+19,0%), des activités de location et location-bail (+11,0%) et des activités de soutien aux bâtiments (+3,0%). Cependant, le chiffre d'affaires des activités des agences de réservation et voyageur ainsi que celui des activités d'« enquêtes et sécurité », ont diminué respectivement de 2,8% et de 1,1% sur la période sous revue.

Graphique 5 : Evolution du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : indice du chiffre d'affaires des services d'hébergement et de restauration

Désignation des services	T1-22*	T2- 22*	T3-22*	T4-22*	T1-23	T1-23/ T1-22
HEBERGEMENT	113,2	121,7	117,1	115,8	146,1	29,1
Services d'Hébergement	113,2	121,7	117,1	115,8	146,1	29,1
RESTAURATION	87,8	100,3	94,6	165,8	132,2	50,6
Services de Restauration	87,8	100,3	94,6	165,8	132,2	50,6
ENSEMBLE	96,9	108,0	102,6	148,5	137,5	42,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Avec la disponibilité des comptes définitifs de 2020 et semi définitifs de 2021, la série des pondérations a été actualisée pour les mêmes périodes. En conséquence, la série des indices a été mise à jour*

Tableau 2 : indice du chiffre d'affaires des services spécialisés, scientifiques et techniques

Désignation des services	T1-22*	T2- 22*	T3-22*	T4-22*	T1-23	T1-23/ T1-22
ACTIVITES JURIDIQUES ET COMPTABLES	106,5	108,6	82,2	141,4	121,8	14,4
Activités juridiques et comptables	106,5	108,6	82,2	141,4	121,8	14,4
ACTIVITES D'ARCHITECTURE, D'INGENIERIE ET TECHNIQUES	43,1	60,2	54,0	83,5	68,5	59,0
Activités d'architecture, d'ingénierie et techniques	43,1	60,2	54,0	83,5	68,5	59,0
PUBLICITE ET ETUDES DE MARCHE	78,9	71,0	70,3	121,6	75,8	-4,0
Publicité et études de marché	78,9	71,0	70,3	121,6	75,8	-4,0
ENSEMBLE	72,3	74,3	64,7	109,1	82,7	14,4

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Avec la disponibilité des comptes définitifs de 2020 et semi définitifs de 2021, la série des pondérations a été actualisée pour les mêmes périodes. En conséquence, la série des indices a été mise à jour*

Tableau 3 : indice du chiffre d'affaires des services immobiliers

Désignation des services	T1-22*	T2-22*	T3-22*	T4-22*	T1-23	T1-23/ T1-22
ACTIVITES IMMOBILIERES	111,2	107,8	124,8	152,2	101,3	-8,8
Location immobilière et activités sur biens propres	114,2	111,0	128,7	157,5	104,3	-8,7
Activités des agences immobilières	34,5	30,4	30,6	30,6	29,1	-15,7
ENSEMBLE	111,2	107,8	124,8	152,2	101,3	-8,8

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Avec la disponibilité des comptes définitifs de 2020 et semi définitifs de 2021, la série des pondérations a été actualisée pour les mêmes périodes. En conséquence, la série des indices a été mise à jour

Tableau 4 : indice du chiffre d'affaires des services de transport et d'entreposage

Désignation des services	T1-22*	T2-22*	T3-22*	T4-22*	T1-23	T1-23/ T1-22
TRANSPORTS TERRESTRES	75,3	75,4	71,5	74,3	81,2	7,9
Transports ferroviaires ¹	-	-	-	-	125,3	-
Transports routiers de passagers	82,2	82,3	78,1	81,2	76,4	-7,0
TRANSPORTS PAR EAU	44,4	10,0	8,6	51,2	53,9	21,3
Transports maritimes et côtiers	44,4	10,0	8,6	51,2	53,9	21,3
TRANSPORTS AÉRIENS	70,9	86,7	102,8	86,6	94,9	33,8
Transports aériens	70,9	86,7	102,8	86,6	94,9	33,8
ENTREPOSAGE ET ACTIVITES DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	179,2	165,5	179,1	182,2	178,4	-0,4
Entreposage	138,3	140,2	158,3	145,0	163,5	18,2
Activités des auxiliaires de transport	187,1	169,9	182,3	189,2	180,1	-3,7
ACTIVITES DE POSTE ET DE COURRIER	121,5	127,6	119,2	119,2	120,3	-1,0
Activités de poste et de courrier	121,5	127,6	119,2	119,2	120,3	-1,0
ENSEMBLE	113,6	112,5	115,4	116,4	122,8	8,1

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Avec la disponibilité des comptes définitifs de 2020 et semi définitifs de 2021, la série des pondérations a été actualisée pour les mêmes périodes. En conséquence, la série des indices a été mise à jour

Tableau 5 : indice du chiffre d'affaires des services de soutien et de bureau

Désignation des services	T1-22*	T2-22*	T3-22*	T4-22*	T1-23	T1-23/ T1-22
LOCATION ET LOCATION-BAIL	234,5	295,4	302,6	315,4	260,2	11,0
Location et location-bail	234,5	295,4	302,6	315,4	260,2	11,0
ACTIVITES LIEES AUX RESSOURCES HUMAINES	175,2	183,2	193,9	198,4	208,4	19,0
Activités liées aux ressources humaines	175,2	183,2	193,9	198,4	208,4	19,0
ACTIVITES DES AGENCES DE RESERVATION ET VOYAGISTES	55,1	46,9	54,1	49,0	53,5	-2,8
Activités des agences de réservation et voyagistes	55,1	46,9	54,1	49,0	53,5	-2,8
ENQUETES ET SECURITE	85,0	76,7	76,0	96,9	84,1	-1,1
Enquêtes et sécurité	85,0	76,7	76,0	96,9	84,1	-1,1
SOUTIEN AUX BATIMENTS ; AMENAGEMENT PAYSAGER	126,1	140,7	129,9	137,4	129,9	3,0
Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager	126,1	140,7	129,9	137,4	129,9	3,0
ENSEMBLE	160,2	167,7	173,7	182,2	180,4	12,6

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

**Avec la disponibilité des comptes définitifs de 2020 et semi définitifs de 2021, la série des pondérations a été actualisée pour les mêmes périodes. En conséquence, la série des indices a été mise à jour*

¹ L'élaboration de l'ICA du transport ferroviaire a démarré au T1-2023 avec la mise en circulation du TER en 2022.

Champ couvert

Le champ d'application de l'ICAS comprend les sections H (transports et entreposage), L (activités immobilières), I (hébergement et restauration), N (activités de soutien et de bureau) ainsi que la section M (activités spécialisées, scientifiques et techniques). Cependant, toutes les sections dans les services ne sont pas encore couvertes par le calcul de cet indice.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur des services. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui se situent en deçà du seuil sont repêchées. Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le secteur des services. La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé au moins une fois un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur général Adjoint : **Dr Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Manga NDIAYE, Ndoffene DIOUF.**

Equipe de collecte : **Nafy KANOUTE, Alassane BALDE, Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion: **El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**